



Déclaration préalable du SNUipp-FSU au CTPD du 17 avril 2014

Nous déplorons qu'à l'ouverture des travaux du comité aussi peu de documents de travail n'aient été communiqués aux délégués du personnel pour les informer des orientations qui vont être présentées aujourd'hui.

L'administration doit afficher clairement ses nouvelles intentions et elle ne l'a pas fait ! Pourquoi ?

A la lecture des informations qui nous ont été transmises dans les dernières 48 heures, voire 24 heures, nous constatons que Monsieur le Directeur Académique refuse toujours de respecter et faire vivre le dialogue social entre l'administration et les personnels à travers leurs délégués.

Comment interpréter l'envoi, mercredi 16 avril dans la matinée, d'annonces de mesures de transformation de postes d'adjoints par leur fléchage langue vivante ?

Pourquoi ces mesures n'ont-elles pas été annoncées depuis l'ouverture des travaux de carte scolaire ?

Ce CTSD se réunit suite au vote unanime des délégués du personnel contre le projet de carte scolaire présenté par le directeur académique lors du CTSD du 10 avril.

Si ce vote avait été autrement, la réunion d'aujourd'hui n'existerait pas ! Ces mesures de fléchage langue vivante de postes auraient tout de même été appliquées ? Sans consultation réglementaire du CTSD ?

Il n'est pas acceptable que les délégués du personnel soient ainsi volontairement écartés des opérations de réflexion sur les mesures de carte scolaire.

Tout comme il n'est pas acceptable de découvrir au détour d'informations concernant le mouvement la « neutralisation » de postes E en carte scolaire.

Que signifie cette « neutralisation » ? Un « gel » provisoire pour ouvrir des postes provisoires ? Des fermetures déguisées de postes E RASED en avril qui vont être actées en septembre ?

Le manque de collègues formés dans l'option G du CAPASH laisse déjà de nombreux réseaux incomplets, la soustraction de postes E dans certains RASED marquerait la volonté de les décapités totalement. C'est contraire aux garanties ministérielles données lors des discussions dans les chantiers métiers.

Nous ne pouvons donner un avis favorable pour un nouveau projet qui ne montrerait pas une volonté marquée d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

Ce serait le cas si ce projet :

- présentait des annonces de fermetures de certaines classes qui ne se justifient pas
- n'annonçait pas des ouvertures de classes dans des écoles au-dessus du seuil d'effectif
- n'actait pas l'ouverture d'une décharge de direction pour l'école de Violès à la rentrée 2014
- ne renforçait pas l'équipe de référents de scolarité dans la poursuite du plan pluriannuel de création qui a été amorcé lors de la dernière carte scolaire
- présentait à nouveau le projet de fusion des écoles de Cheval Blanc après les procédures mises en place par l'administration pour consulter les écoles et les parents d'élèves

De même, nous ne pourrions donner un avis positif à un nouveau projet qui présenterait des mesures factices. Nous voulons parler des 4 ouvertures de classes conditionnées à l'existence de locaux.

Comme nous l'avons dénoncé au cours des débats le 10 juin, nous n'acceptons pas les conditions annoncées pour limiter les ouvertures de postes « plus de maîtres que de classes ».

Y a-t-il une décision prise d'enterrer le dispositif « plus de maîtres que de classes » en Vaucluse ?

Nous avons de même dénoncé la décision d'écarter des écoles des mesures appliquées aux REP+ lorsqu'elles relèvent du bassin d'un collège classé. L'examen de la population scolaire de certaines de ces écoles montre que leurs effectifs sont composés par une population fortement déshéritée dans les mêmes proportions que les autres écoles du bassin. La nouvelle politique de l'éducation prioritaire devrait être une chance pour ces écoles de se voir considérées dans leur réalité actuelle et non pas avec la vision de ce qu'elles étaient il y a 30 ans. Nous demandons que les enseignants de ces écoles bénéficient des 9 jours de décharge de classe.

Nous répétons ce que nous avons déclaré lors du CTSD du 10 avril, la dotation en poste du Vaucluse est en deçà des besoins réels et elle ne permet pas de répondre à l'urgence d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants.

Les délégués du SNUipp-FSU ne peuvent accepter les conditions de préparation de la rentrée 2014.